



ASSEMBLEE GENERALE DE L' A.R.T.C. du 8 mars 2010

Procès verbal

A. L'Assemblée Générale s'est tenue le 10 mars 2010 sur convocation de 714 adhérents enregistrés entre le 1er octobre 2008 et la période de diffusion de la convocation le 15 février 2010.
Etaient présents ou représentés : 251 adhérents (dont 202 pouvoirs).
Le président, JM Duffau, ouvre l'Assemblée à 16 heures 30.

Elections au Conseil d'administration

- Ont été réélus à l'unanimité : Jean-Yves Delattre, Louis Delattre, René Delouis, Jean-Pierre Desgeorges, Jean-Marie Duffau, Jean-Michel Roiné dont le mandat était à échéance. La réélection de D de Pontévès, qui ne s'est manifesté d'aucune manière, n'a pas été, dans ces conditions, présentée à l'AG.

- Ont été élus : Christine de Bonduwe, Eric Licoys, Dominique Viteau en remplacement de Andrew Holford, Florence Lafeuille, Thomas Porquet qui avait remis leur mandat à la disposition de l'association.

Le Président rappelle le rôle éminent de Jacques Lafeuille qui fut l'un des fondateurs de l'ARTC et son premier trésorier et de son épouse Florence qui prit sa relève au CA.

Le **Conseil d'administration** est, en conséquence, composé des 22 membres ci-après :
C de Bonduwe, F Chiron, J Cochevelou, JY Delattre, L Delattre, R Delouis, JP Desgeorges, J-M Duffau, M Esnault, V Fassiaux, MF Gruet, M Haillant, E Licoys, M-H Lorreyte, P Meyssonier, A Monjour, S Nagrodski, M Poisson, JM Roiné, B Slostowski, C Thoda-Burgess, D Viteau.

- Jean Cochevelou ayant exprimé le souhait de ne pas être prolongé dans ses fonctions de secrétaire général et de secrétaire de l'association et Christine de Bonduwe ayant accepté de le remplacer dans la fonction de secrétaire, le **Bureau** est constitué comme suit :

- Président : J-M. Duffau, - Vice-président : J-Y. Delattre,
- Trésorière : P. Meyssonier - Secrétaire : C de Bonduwe,
- Secrétaires adjoints : F. Chiron chargée de l'évènementiel, M. Haillant chargée de la Lettre,
- Chargé de mission « amélioration de la qualité de vie » : E. Licoys.

Nota. La fonction de secrétaire général est, de ce fait, vacante.

B. Rapport moral.

1. Vie de l'association.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Conseil d'administration a siégé le 24 novembre 2008, le Conseil scientifique a été réuni par le Pr. Delattre le 17 novembre 2008 afin de statuer sur les demandes de bourses, le Bureau s'est réuni 7 fois.

Le nombre des membres à jour de leur cotisation recensés entre le 1^{er} octobre 2008 et le 30 septembre 2009 était de **445** (294 renouvellements d'adhésion et 151 adhésions nouvelles) - pour mémoire, il était de 418 pour l'exercice précédent. Outre nos adhérents qui, très souvent, ajoutent un don à leur cotisation, 1319 donateurs occasionnels nous ont adressé une contribution.

Il nous faut souligner l'importance des délégations régionales qui sont à l'origine de 30 % des recettes en cotisations et dons grâce à leur action locale très dynamique.

L'ARTC a renouvelé la convention de partenariat avec la puissante fédération de recherche sur le Cerveau (FRC) à laquelle nous cotisons.

C de Bonduwe a été chargée d'assurer la liaison avec l'IBTA (International Brain Tumour Alliance) qui vise à fédérer la lutte contre les tumeurs cérébrales au niveau mondial.

Avec l'ARTC-Sud, qui appuie les travaux du Pr. Chinot à Marseille, nous entretenons des relations étroites, concrétisées par la présence à notre AG de sa présidente, Mme David.

2. Aide à la recherche médicale.

Elle s'applique à trois grands domaines :

- *La prise en charge des patients* à structurer et harmoniser au plan national ; une expérimentation est engagée - le projet POLA - sur le traitement des oligodendrogliomes anaplasiques associant la quasi-totalité des CHU et des Centres de Lutte contre le Cancer du pays avec Paris-La Salpêtrière et Marseille-La Timone comme chefs de file.

- *La qualité de vie*. Les patients en rémission ont souvent de lourdes séquelles, thème abordé par le groupe ONCO-NEURO-TOX ; le Pr. Delattre souhaite lancer un essai thérapeutique sur la fatigue avec l'appui de l'ARTC.

- *Les programmes de recherche biologique et thérapeutique* ainsi que notre participation à la recherche en neuro-oncologie pédiatrique portée par l'ARTC Bordeaux-Aquitaine - la subvention actuelle a été attribuée par les soins de la SFCE (société française des cancers de l'enfant) aux travaux menés par le Dr Anne-Isabelle Bertozzi du CHU de Toulouse -.

La participation de l'ARTC s'élèvera à 311 200 € -hors programme « qualité de vie » - (à comparer à 279 000 l'an passé), sous forme de *subventions* (95 000 €) réparties entre INSERM (50 000 €), ANOËF (20 000 €) et l'étude épidémiologique conduite par le Dr Bauchet (5 000 €), *debourses* (au nombre de 17 pour 158 200 €) ainsi que de *remboursement de frais* divers liés la recherche tels que matériels de labo, participation à des congrès, déplacements,...(58 000 €).

Par ailleurs, Anne-Marie Lekieffre poursuit l'alimentation de la banque de données constituée à ce jour de 4500 fichiers.

3. Soutien aux malades et à leur famille et aide aux services hospitaliers.

Comme elle l'a toujours fait, l'ARTC s'efforce de répondre, dans la mesure de ses capacités, aux demandes d'amélioration des conditions d'hospitalisation. C'est ainsi que nous offrons les soins bimensuels d'une coiffeuse et d'une esthéticienne aux patientes hospitalisées dans le service du Pr. Delattre à la Salpêtrière et finançons le concours d'une psychologue à Pau. D'autre part, la réédition revue et corrigée du *carnet d'informations médicales et pratiques* destiné aux patients et à leur entourage est en préparation par les soins de Monique Haillant.

L'aide aux services hospitaliers a porté, à titre d'exemple, sur des frais d'inscriptions à des stages pour des personnels soignants, l'achat de lits d'appoint, des forfaits téléphoniques mobiles pour les infirmières référentes...

Nous avons participé au financement de travaux et d'achat de mobilier pour l'aménagement de locaux dans les anciens combles de la division Mazarin destinés aux assistants de recherche clinique.

A la demande du Pr. Delattre, l'ARTC compte s'engager de façon plus ambitieuse dans la voie de l'amélioration de la qualité de vie des patients, avec l'aide de M.Eric Licoys.

4. Communication.

- Un *comité de parrainage* a été constitué avec les chanteurs Michel Delpech (que nous avons sollicité il y a plusieurs années), Cali, Alan Stivell, ainsi que Romain Mesnil, champion de saut à la perche.

- La *Lettre*, dont Monique Haillant a la charge, est devenue un élément essentiel de lien avec nos adhérents et sympathisants ; elle est imprimée gracieusement par la société DEJAGLMC et diffusée à près de 1500 exemplaires.

- *Manifestations* : la Lettre rend compte des diverses manifestations organisées en région parisienne, ou en province à l'initiative des délégués régionaux, voire de personnes extérieures à l'association souhaitant apporter une contribution à la recherche ; Florence Chiron en assure la coordination avec l'assistance de Sylvie Nagrodski.

- Le *site internet* entretenu grâce au précieux concours de Marc Ouzounian a été visité par 51000 personnes l'an passé ; en outre, 4840 internautes ont regardé la présentation vidéo qui y a été incorporée .

- *Youphil* : l'ARTC figure également sur ce site internet créé par Christianna Thoda-Burgess (membre de notre CA) et Jean-Marie Colombani pour soutenir les activités philanthropiques.

5. Questions diverses

Legs Cambon : Me Delouis, membre de notre CA, a mené à bien avec énergie le dossier très complexe d'un legs important fait par Mme Cambon à 12 fondations et associations, dont l'ARTC ; cette opération est, à présent, proche de la conclusion.

6. Conclusion.

Grâce à votre fidélité et à votre générosité, l'ARTC est une association vivante et solide. Elle remplit pleinement ses objectifs en répondant de façon très réactive aux besoins formulés par son conseil scientifique et aux demandes occasionnelles de concours financier à la recherche ou en terme d'aide aux services hospitaliers. Son fonctionnement repose sur une petite équipe très dynamique - avec, en contrepartie, des frais généraux extrêmement réduits -.

Le développement de notre action sera rendu possible, nous en sommes convaincus, par une implantation accrue au plan national avec la création de nouvelles antennes ; nous devons trouver pour cela des personnes de la qualité et du dévouement de nos actuels délégués.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

C. Rapport financier (cf. tableau ci-après et dossier remis en séance).

La trésorerie au 30 septembre 2009 s'élevait à **474 518,93 €**, montant conforme à notre objectif qui est de disposer d'une année d'avance de trésorerie afin d'assurer, quoiqu'il arrive, le paiement des bourses engagées et de répondre, le cas échéant, à des demandes imprévues de financement pour la recherche. La diminution de 40 000 € par rapport à l'exercice précédent s'expliquant par un résultat négatif de 49 000 € (mais au lieu de 137 000 au budget prévisionnel).

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	30 SEPT 2009	30 SEPT 2008	PRODUITS	30 SEPT 2009	30 SEPT 2008
Achats	43 821,89	67 671,31	Produits divers	871 ,66	1252,92
Matériels informatiques	2 179,53	1 345,14	Dons adhérents	186 935,50	159 656,95
Matériels scientifiques	932,16	1 043,39	Dons occasionnels	88 506,35	150 559,04
Fournitures administratives	9 567,92	2 477,91	Manifestations	13 240,98	64 500,30
Fournitures labo-recherche	28 840,83	59 254,41	Dons divers	10990,00	4 174,00
Divers	2 301,45	3 550,46	LEGS	16 000,00	
Services extérieurs	54 490,85	24 561,70	Total dons	316 544,49	380 143,21
Assurances	2 410,78	1 670,38			
Sous-traitance	11 315,04	15 229,04	Subventions recherche utilisées	11 741,93	52 776,12
Etudes		598,00	Autres produits		344,09
Travaux dans le service	23 473,53		Produits financiers	487,38	678,69
Reprographie	2 703,61	1 134,00			
Séminaires et congrès	14 373,25	3 191,14	Total Autres recettes	12 229,31	53 798,90
Entretien réparation		1 066,83			
Documentation	214,64	1 672,31			
Autres services extérieurs	279 681,49	192 080,25			
BOURSES	259 460,00	176 017,18			
Honoraires et divers	430,10	1 478,05			
Déplacements	12 367,24	8 268,57			
Postes et télécom.	6 881,74	6 029,01			
Services bancaires	372,41	287,44			
Divers	170,00				
Subventions versées		18 950,00			
Excédent		130 678,85	Déficit	49 220,43	
TOTAL	377 994,23	433 942,11	TOTAL	377 994,23	433 942,11

D. Objectifs 2010 et Budget prévisionnel (cf. dossier remis en séance).

Le budget prévisionnel a été bâti sur une estimation - prudente - de recettes de **340 000 €** (y compris 130000 provenant du legs Cambon)

Les dépenses sont, par contre, en grande partie déjà déterminées et certaines déjà engagées ; elles s'élèvent à **350 200 €**, se décomposant globalement en :

- dépenses de recherche : 311 200 € (cf. §2),
- aide aux services hospitaliers et aux patients : 14 400 €
- frais généraux et divers : 24 600 €

impliquant un résultat prévisionnel en déficit de 10 200 €.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

E. Montant de la cotisation : l'assemblée décide, à l'unanimité, de maintenir la cotisation à 30 €.